

les pertes attribuables à l'abandon de lignes et tels autres item qui n'impliquent pas le paiement en espèces au temps où les item sont couchés par écrit, et au moyen des contributions en espèces du Gouvernement pour les déficits de caisse. Ces déficits de caisse paraissant dans la dernière colonne du tableau 15 ont été comblés au moyen de prêts gouvernementaux, de paiement direct à partir du 1er juillet 1927 et de réduction du capital de roulement.

Le capital-actions le 31 décembre 1922 se compose de \$165,627,739 d'actions du Grand Tronc détenues par le Gouvernement fédéral et \$100,000,600 d'actions du Canadian Northern Railway également détenues par le Gouvernement fédéral. Il y avait aussi une émission de \$4,591,975 d'actions des lignes constituantes détenues par le public, dont \$8,175 ont été rachetés. Le tableau 16 fait voir les ajustements du capital nominal du réseau en vigueur le 1er janvier 1937, en vertu de la loi sur la revision du capital.

Un tableau donnant les sources des fonds reçus et les fins pour lesquelles ils ont été dépensés par les Chemins de Fer du Canadien National, 1923-38, paru à la p. 669 de l'Annuaire de 1940, est omis de la présente édition, faute d'espace. Le bulletin "Réseau Canadien National, 1923-39", publié par le Bureau Fédéral de la Statistique, contient des statistiques correspondantes.

16.—Dettes des Chemins de Fer Nationaux du Canada, 31 décembre 1922-39

NOTE.—Le bulletin mentionné au tableau 15 contient une analyse plus détaillée.

Année	Dettes fondées détenues par le public			Prêts et avances du Gouvernement		Affectations pour les Chemins de Fer de l'Etat	Grand total ¹
	Garantie par—		Non garantie	Actif improductif dans les Comptes Publics	Actif productif dans les Comptes Publics		
	le Gouvernement fédéral	les gouvernements provinciaux					
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
A l'organisation ²	331,309,904	93,412,807	385,198,150	115,607,457	Nil	404,272,030 ³	1,600,020,662
1922 . . .	447,872,904	93,574,380	263,055,860	506,945,969	"	442,062,571	2,023,731,998
1923 . . .	470,372,904	93,574,380	259,151,772	567,870,480	"	447,643,526	2,108,833,376
1924 . . .	558,872,904	93,574,380	261,465,799	574,657,394	-14,259,436	451,712,485	2,196,253,365
1925 . . .	581,372,904	93,574,380	256,382,019	572,685,535	Nil	453,935,303	2,228,178,555
1926 . . .	579,872,891	93,574,380	252,032,973	594,200,367	100,000	437,412,033 ⁴	2,227,417,393
1927 . . .	657,181,330	93,574,380	230,626,027	595,458,349	80,000	436,416,387	2,283,559,222
1928 . . .	681,000,655	93,574,380	209,313,998	601,406,082	13,506,139	417,279,953	2,280,327,156
1929 . . .	807,048,434	94,654,505	220,856,554	601,406,082	32,641,600 ⁵	417,150,141	2,443,980,565
1930 . . .	854,431,995	74,912,466	239,221,402	604,406,239	46,660,542 ⁶	403,443,935	2,493,297,703
1931 . . .	970,562,289	74,912,466	230,982,452	604,406,239	35,008,251	405,209,240	2,591,301,901
1932 . . .	965,831,382	74,912,466	223,773,319	645,527,456	50,195,751	405,170,073	2,635,624,011
1933 . . .	962,992,576	74,912,466	217,397,113	645,527,456	16,305,439 ⁶	404,378,682	2,591,727,296
1934 . . .	963,906,119	74,912,466	207,511,854	645,527,456	27,053,487	404,279,909	2,593,404,465
1935 . . .	889,741,774	74,912,466	190,124,761	645,527,456	109,073,454	405,062,275	2,584,654,750
1936 . . .	937,620,214	73,777,953	173,214,082	643,860,558	77,223,467	405,062,244	2,580,970,957
1937 . . .	937,620,214	73,777,953	173,214,082	8	77,223,467	16,771,981 ⁹	1,959,519,498
1937 . . .	970,697,190	73,777,953	177,522,256	-	62,480,567	16,771,981 ⁹	1,981,363,775
1938 . . .	1,004,865,758	67,052,468	178,078,197	-	48,144,805	16,771,981 ⁹	1,992,185,600
1939 . . .	1,053,915,895	38,131,740	171,353,676	-	45,382,081	16,771,981 ⁹	2,000,210,121

¹ Comprend \$265,628,339 de capital-actions détenus par le Gouvernement chaque année jusqu'au 31 décembre 1936; la part du propriétaire—Gouvernement fédéral—qui commence à \$676,327,701 le 1er janvier 1937; le capital-action détenu par le public, d'une valeur de \$4,591,975 le 31 décembre 1922 et de \$4,566,600 le 31 décembre 1939.

² Somme des dettes des lignes constituantes aux dates où elles ont été absorbées: Canadien Nord, 30 sept. 1917; Grand Tronc Pacifique, 9 mars 1919; Grand Tronc, 21 mai 1920; Chemins de Fer de l'Etat, 31 mars 1919 (date réelle du transfert, 20 nov. 1918).

³ A l'exclusion des \$14,529,707 pour le chemin de fer de la baie d'Hudson le 31 mars 1919. Les affectations au 31 déc. 1922 sont comprises dans le total de 1922.

⁴ Le rapport annuel comprend la dette fondée du Central Vermont s'élevant à \$9,902,865 et le capital-actions de \$807,600, qui sont exclus ici.

⁵ Déduction de \$15,245,889 pour le chemin de fer de la baie d'Hudson.

⁶ Comprend passif courant—"prêts et effets à payer—Ministre des Finances".

⁷ 1er janvier.

⁸ Éliminé en vertu de la loi sur la revision du capital des Chemins de Fer Nationaux.

⁹ Capital de roulement, le reste du compte étant éliminé comme au renvoi 8.